

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## COMMUNE DE SAINT-POL-DE-LEON

### PROJET DE DECLASSEMENT DE DEUX PARCELLES DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL SITUÉES RUE DES VIEILLES URSULINES EN VUE D'UNE VENTE

Par arrêté municipal du 1<sup>er</sup> septembre 2020, le Maire de Saint-Pol-de-Léon a ordonné l'ouverture, sur la commune de Saint-Pol-de-Léon, d'une enquête publique préalable à un projet de déclassement de deux parcelles du domaine public communal situées Rue des Vieilles Ursulines en vue d'une vente.

**Cette enquête se déroule pendant 15 jours consécutifs, du lundi 21 septembre 2020 au lundi 05 octobre 2020 inclus, dans la commune de Saint-Pol-de-Léon.**

Pendant toute la durée de l'enquête, un exemplaire en version papier est consultable à la mairie de Saint-Pol-de-Léon, aux jours et heures habituels d'ouverture au public (*du lundi au vendredi : 08h30-12h00/13h30-17h00, le jeudi et le samedi : 08h30-12h00*). Les personnes intéressées peuvent formuler des observations et propositions soit sur un registre mis à disposition à la mairie ; soit par correspondance adressée au commissaire enquêteur à la mairie - Place de l'Evêché - CS 60096 – 29250 Saint-Pol-de-Léon ; soit par mail : [mairie@saintpoldeleon.fr](mailto:mairie@saintpoldeleon.fr)

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci, conformément aux dispositions de l'article L 123-11 du code de l'environnement. Les observations du public sont également consultables. Elles sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier sont consultables, dans le même délai, sur le site internet de la commune de Saint-Pol-de-Léon à l'adresse suivante : <https://www.saintpoldeleon.fr>

M. Jacques SOUBIGOU est nommé en qualité de commissaire enquêteur par le Maire de Saint-Pol-de-Léon. Il recevra les déclarations écrites et orales des intéressés à la mairie de Saint-Pol-de-Léon les jours et heures ci-après :

- le lundi 21 septembre 2020 de 13h30 à 16h30
- le lundi 05 octobre 2020 de 13h30 à 16h30

Copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur est mise à disposition pendant un an à compter de la clôture de l'enquête à la mairie de Saint-Pol-de-Léon et est consultable sur le site internet de la commune. Les personnes désirant obtenir communication du rapport et des conclusions doivent en exprimer la demande auprès des services de la commune.